

Capital social : 10.000.000 Dirhams Siège social : 22, Boulevard Moulay Youssef - Casablanca  
RC N° 22463 – I.F N°01020480 – TP N°35545267

## RESULTATS DES VOTES DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE MARDI 08 JUIN 2021 A 10H

### PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires Aux Comptes, approuve les états de synthèse arrêtés au 31/12/2020 tels qu'ils sont présentés et se soldant par un bénéfice net de **45 668 906,08** dirhams.

Elle approuve également toutes les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés dans les conditions suivantes :**

- **Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés : 741.975 actions représentant 74.20 % du capital social,**
- **741.975 votes valablement exprimés dont 741.975 votes « Pour », 0 vote « Contre » et 0 abstention.**

### DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires Aux Comptes et le rapport du Conseil d'Administration sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 78-12, approuve toutes les conventions qui y sont mentionnées.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés dans les conditions suivantes :**

- **Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés : 741.975 actions représentant 74.20 % du capital social,**
- **741.975 votes valablement exprimés dont 741.975 votes « Pour », 0 vote « Contre » et 0 abstention.**

### TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2020 comme suit :

- |                              |                       |
|------------------------------|-----------------------|
| • Bénéfice net comptable     | 45 668 906,08 dirhams |
| • Report à nouveau antérieur | 2 142 214,46 dirhams  |
| • Bénéfice distribuable      | 47 811 120,54 dirhams |
| ○ Dividendes                 | 47 000 000,00 dirhams |
| Soit 47 dirhams par action   |                       |
| ○ Le reliquat                | 811 120,54 dirhams    |
| A reporter à nouveau.        |                       |

Les dividendes seront distribués à partir du 26 août 2021.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés dans les conditions suivantes :**

- **Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés : 741.975 actions représentant 74.20 % du capital social,**
- **741.975 votes valablement exprimés dont 741.975 votes « Pour », 0 vote « Contre » et 0 abstention.**

#### **QUATRIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de maintenir le montant des jetons de présence à allouer au Conseil d'Administration et aux différents comités au titre de l'exercice 2021 à 500.000 dirhams.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés dans les conditions suivantes :**

- **Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés : 741.975 actions représentant 74.20 % du capital social,**
- **741.975 votes valablement exprimés dont 741.975 votes « Pour », 0 vote « Contre » et 0 abstention.**

#### **CINQUIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée donne au Conseil d'Administration et aux Commissaires aux Comptes quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2020.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés dans les conditions suivantes :**

- **Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés : 741.975 actions représentant 74.20 % du capital social,**
- **741.975 votes valablement exprimés dont 741.975 votes « Pour », 0 vote « Contre » et 0 abstention.**

#### **SIXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée prend acte que le mandat des Administrateurs en fonction arrive à terme et décide, sur proposition du Conseil d'Administration, de renouveler leur mandat pour une durée de 6 ans arrivant à expiration le jour de la réunion de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés dans les conditions suivantes :**

- **Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés : 741.975 actions représentant 74.20 % du capital social,**
- **741.975 votes valablement exprimés dont 741.975 votes « Pour », 0 vote « Contre » et 0 abstention.**

#### **SEPTIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée donne tous les pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir les formalités légales.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés dans les conditions suivantes :**

- **Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés : 741.975 actions représentant 74.20 % du capital social,**
- **741.975 votes valablement exprimés dont 741.975 votes « Pour », 0 vote « Contre » et 0 abstention.**